

Les buts de *Black Bass france*

- **Favoriser l'expansion du black bass en France**
- **Protéger les populations de black bass existantes**
- **Protéger la faune et la flore**
- **Encourager de nouvelles gestions piscicoles**

Règlement Intérieur de *Black Bass france*

Article 1

Les membres de l'Association Black Bass France s'engagent à respecter le cycle biologique du black bass dans leurs techniques et périodes de pêche (éviter les photos et vidéos pouvant nuire au poisson et à l'éthique de l'Association).

Article 2

Les membres de BBF s'engagent à respecter le poisson, notamment le black bass, en limitant les blessures et les traumatismes dus aux captures (précautions de manipulations et de tenue du poisson, abrégement du temps de tenue à l'air libre, restriction de l'usage du vivier, pêche aux appâts naturels non recommandée, etc.).

En relâchant vos prises, vous assurerez vous-même la pérennité de l'espèce et le succès de vos pêches futures !

Article 3

Les membres de BBF qui participent à des manifestations halieutiques ou ayant trait à l'environnement s'engagent à faire connaître l'Association et ses objectifs.

Article 4

Les membres de BBF s'engagent à relâcher les black bass sur leur lieu de capture.

Article 5

Les membres de BBF s'engagent à appliquer la réglementation en vigueur sur les sites pêchés.

Article 6

Tout membre de BBF ne peut, par ses dires, ses écrits ou ses actes, engager la responsabilité de l'Association sans l'accord préalable du Bureau.

Article 7

Les membres de BBF s'engagent à prendre connaissance des statuts régissant l'association. Ces statuts sont disponibles à la demande de tout adhérent.

Article 8

Respect de l'environnement.

Article 9

Montants des cotisations 2013 :

- | | |
|---|------------------|
| - Jusqu'à 18 ans (joindre photocopie CNI) : | 15€ |
| - Membre actif : | 30€ |
| - Membre bienfaiteur : | 40€ et plus |
| - Membre donateur : | 80€ et + ou dons |

Des membres d'honneur peuvent être désignés chaque année par le Bureau, ce à titre gratuit, pour leurs actes favorables à BBF.

Le non-respect du règlement intérieur donnera lieu à une sanction qui peut entraîner l'exclusion de l'association.

Demande d'adhésion à *Black Bass france*

Mme, Mlle, Mr – Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Profession :

Téléphone :

Courriel :

OUI, je souhaite adhérer à Black Bass France pour l'année 2013 et apporter ainsi mon soutien aux actions menées par cette association de type Loi 1901.

Cette adhésion inclut :

- **ma carte d'adhérent** qui me permettra de bénéficier d'offres spéciales sur du matériel de pêche ou l'accès à des sites de pêche (1).
- **un sticker aux couleurs de BBF.**
- **les Bulletins** de liaison édités spécialement pour les membres de BBF.
- **la possibilité de rejoindre une Antenne Régionale** de Black Bass France pour agir plus efficacement près de chez moi.
- **l'accès à un véritable réseau de passionnés** du Black Bass grâce au listings des adhérents de Black Bass France (2) qui me permettront de faire des rencontres, d'échanger conseils et avis à propos de bons coins, de matériel ou pourquoi pas d'organiser un voyage. Mais aussi, et surtout, de partager de bons moments à discuter d'une passion commune.

En signant ci-dessous, je reconnais avoir pris connaissance des buts de BBF et de son Règlement Intérieur.

En cas de ré-adhésion,
précisez votre n° d'adhérent BBF :

Date et signature :

Je règle par chèque à l'ordre de **Black Bass France**.
Demande d'adhésion à retourner à :

Black Bass France – Etienne Fleurant
13 rue Joseph Labat
33150 Cenon

(1) : nous contacter.

(2) : les adhérents ne souhaitant pas figurer sur cette liste confidentielle et interne à Black Bass France doivent nous le faire savoir expressément.

I.P.N.S. 01/2013